

L'honorable M. DANDURAND: Il y a aussi des clauses d'une portée générale.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Oui. J'oublie réellement quelles sont ces dispositions d'une portée générale s'appliquant aux matières dont il s'agit présentement.

L'article 14 est agréé.

Les articles 15 à 19 sont agréés.

Article 20—Règlements des séances et dispositions des affaires:

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: L'article 20 est nouveau et a pour objet de suppléer à la modification faite par la substitution du nombre 6 au nombre de 3 commissaires pour l'expédition des affaires de la commission.

L'article 20 est agréé.

Les articles 21 et 22 sont agréés.

Article 23—Devoir du secrétaire:

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Dans l'alinéa (c), les mots: "ou le commissaire en chef", dans la seconde ligne, ont été ajoutés.

L'article 23 est agréé.

Les articles 24 à 27 sont agréés.

Articles 28—Autres employés et leurs salaires:

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Les mots: "ou toute autre loi du Parlement du Canada", dans la deuxième et troisième lignes, sont ajoutés. La commission peut exercer ses pouvoirs sous l'autorité d'autres lois—comme, par exemple, les lois concernant les ponts, etc.

L'article 28 est agréé.

Les articles 29 et 30 sont agréés.

Article 31—Rapport annuel au Gouverneur en conseil:

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Le mot "décembre" est employé au lieu de "mars" dans la présente loi, pour faire concorder le présent article avec la fin de l'exercice financier des compagnies de chemins de fer.

L'article 31 est agréé.

L'article 32 est agréé.

Article 33—Jurisdiction:

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Les mots "ou par une autre autorité légitime", dans la ligne 6 de l'alinéa (a) sont nouveaux. Dans l'alinéa (b) le mot "permission" est ajouté dans la seconde ligne.

Le paragraphe 1 de l'article 33 est agréé.

Paragraphe 2 de l'article 33—Ordre d'agir:

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Les mots "ou autorisées" ont été retranchés. Les compagnies ont été autorisées par leurs chartes à faire plusieurs choses, par exemple, à construire des hôtels. L'intention n'est pas d'autoriser la commission à mettre en vigueur des dispositions de cette nature, et il est seulement essentiel qu'elle puisse faire exécuter ce que la loi exige.

Le paragraphe 2 de l'article 33 est agréé.

Paragraphe 3 de l'article 33—Toutes les attributions d'une cour supérieure:

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Les mots: "sous l'autorité de la présente loi, ou autrement, pour la mise à exécution de la présente loi", immédiatement après le mot "jurisdiction" dans la cinquième ligne du présent paragraphe, ont été retranchés. La jurisdiction de la commission relève de certaines lois spéciales, et l'intention est d'ajouter la jurisdiction conférée par le présent article à la jurisdiction conférée par ces lois spéciales.

Le paragraphe 3 de l'article 33 est agréé.

Paragraphe 4 de l'article 33—La nomination d'un receveur n'infirmes pas la jurisdiction de la commission:

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Dans la ligne 6 le mot "sa" est substitué au mot "toute", et les mots "conférés par la présente loi", après le mot "jurisdiction", sont retranchés—c'est-à-dire, retranchés de l'ancienne loi. La dernière partie du présent paragraphe 4, savoir—

...et lorsque, pour cause d'insolvabilité, de vente en recouvrement d'hypothèque, ou pour toute autre cause, un chemin de fer, ou l'une de ces sections, est exploité, administré ou possédé autrement que par la compagnie, la commission peut rendre toute ordonnance qu'elle juge convenable pour adapter et appliquer les dispositions de la présente loi à un tel cas.

a pour objet de faire comprendre que la commission a le pouvoir d'appliquer les dispositions de la loi dans un cas de cette nature.

Le paragraphe 4 de l'article 33 est agréé.

Le paragraphe 5 de l'article 33 est agréé.

L'article 33 est agréé.

Les alinéas (a) et (b) du paragraphe 1 de l'article 34 sont agréés.

Alinéa (c) du paragraphe 1 de l'article 34—Pouvoirs de rendre des ordonnances et d'établir des règlements:

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Cet alinéa a pour objet de permettre à la